



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pédagogie

Question écrite n° 104794

Texte de la question

M. Marc Bernier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'apprentissage de la méthode syllabique dans tous les établissements scolaires de classe préparatoire (CP). Aujourd'hui, 40 % des enfants sortant du primaire éprouvent des difficultés de lecture et d'écriture, 15 % des élèves de CM2 ne les maîtrisent absolument pas. Or, pour tout individu, tant sur un plan d'épanouissement personnel que pour son avenir scolaire et professionnel, savoir lire et comprendre ce qu'il lit est essentiel. Il existe aujourd'hui principalement deux méthodes d'apprentissage de la lecture : la méthode syllabique et la méthode globale. De nombreuses études ont été réalisées dans le domaine de l'apprentissage de la lecture et il semblerait que nous ayons aujourd'hui le recul nécessaire, tant au niveau national qu'international, pour connaître les qualités et les défauts de ces deux méthodes. Pendant ce temps, nos voisins européens ont fait un choix d'apprentissage différent et qui donne des résultats positifs. La Grande-Bretagne a, depuis quelques années, mis en oeuvre la méthode syllabique après avoir constaté de nombreuses difficultés de lecture auprès de ses écoliers. Quant aux élèves finnois, qui occupent systématiquement les premières places des classements internationaux, ils utilisent exclusivement les méthodes syllabiques. Face à ces constats, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour que la méthode syllabique puisse retrouver la place qu'elle mérite dans l'apprentissage de la lecture, afin de permettre à nos élèves d'acquérir les bases solides dont ils ont besoin.

Texte de la réponse

Les instructions sont claires quant à l'apprentissage de la lecture au CP, elles figurent explicitement dans l'arrêté de programme paru le 19 juin 2008 : « Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots... », il est précisé quelques lignes plus loin dans le même texte : « dès le cours préparatoire les élèves s'entraînent à déchiffrer... ». Ces principes sont ensuite détaillés dans la progression désormais intégrée au programme lui-même. L'apprentissage se fonde bien sur des exercices de liaison graphèmes-phonèmes. Il appartient à chaque maître d'appliquer ces principes dans le cadre d'une méthode mise en oeuvre dans la classe. Afin d'aider les enseignants, l'éducation nationale met à leur disposition des outils de travail, strictement conformes au programme tel le DVD « Apprendre à lire » ou, le document « Lire au CP ». Des recherches sont actuellement en cours sous la direction d'universitaires, avec le soutien actif du CNRS pour définir les modalités les plus efficaces de cet apprentissage et mettre à disposition des maîtres de nouveaux outils validés par une évaluation indépendante. Enfin, dans le cadre du dialogue avec les éditeurs de manuels scolaires, une attention toute particulière est portée aux manuels de CP. Cet ensemble d'instructions et de ressources a pour objet la généralisation d'un apprentissage systématique et progressif du code alphabétique dans tous les cours préparatoires, dès le début de l'année scolaire. Afin d'en garantir l'application rapide et généralisée, les inspecteurs de l'éducation nationale vérifient, sous l'autorité des inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, la stricte mise en oeuvre du programme par les enseignants dans chaque école.

Données clés

Auteur : [M. Marc Bernier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104794

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3536

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10372